

# Quel avenir pour le câble ?

L'ART a publié un rapport sur l'économie du câble, qui analyse la situation globale et celle de chacun des grands opérateurs. Aucune révélation, des analyses parfois à nuancer, mais une utile remise en perspective, historique et par comparaisons internationales. Et au bout, une interrogation : comment sortir de la situation actuelle ?

Comme en écho aux restructurations en cours chez Noos, le rapport Missika souligne en effet que "les efforts des opérateurs pour améliorer leur rentabilité semblent plus destinés à accroître leur valorisation relative dans la perspective d'un désengagement de leurs actionnaires de référence qu'à nourrir un projet industriel de long terme".

## Un nouveau plan câble ?

Un des scénarios avancés consiste à séparer les infrastructures des services. Il s'agit d'unifier les réseaux existants, en les remettant à niveau et en les interconnectant. Il s'agirait de créer un "Câble de France" à l'image de Réseau Ferré de France, qui serait ouvert à tous les offreurs de services audiovisuels et télécoms. Ce schéma est séduisant, mais il souffre d'au moins deux écueils. Le premier, c'est qu'on ne voit pas qui prendrait cette initiative, ni avec quel financement. Le deuxième c'est qu'il réessuie une dichotomie qui a déjà montré ses limites dans le câble.

## La consolidation ?

L'autre scénario ressemble beaucoup aux analyses de l'Avicam exprimées depuis longtemps : constitution de plaques régionales et rapprochement des acteurs existants. Mais ne vient-il pas un peu tard ? Cela n'a de sens que si les investissements se poursuivent pour unifier les réseaux, les systèmes tech-

niques et commerciaux de gestion d'abonnés, etc... Or, les maisons mères des acteurs en place ne leur accordent plus ces moyens. D'ailleurs la place de France Télécom au sein de cet ensemble serait prépondérante, ce qui n'est pas sa vocation. Tout cela n'est donc possible qu'avec un un nouvel entrant, qui ne se contente pas de spéculer sur le bas prix du câble d'aujourd'hui pour le revendre demain. Ce repreneur existe-t-il ? Pas dans le rapport en tout cas...

## Silence gouvernemental

L'autre absent, c'est le gouvernement, qui n'a pas été consulté, et qui jusqu'ici n'a pas réagi. Il détient pourtant beaucoup de clefs. Sur la réglementation, très défavorable au câble (à cause du plafond de 8 millions d'habitants), et les obligations de transport des chaînes de la TNT. Sur la TNT elle-même, son rythme, ses aides financières pour le réaménagement du plan de fréquences, augmentées en 2003 pour le hertzien et inexistantes

pour le câble. Comme actionnaire majoritaire de France Télécom. Et par la conduite de la stratégie de l'Etat sur les grandes infrastructures, la concurrence, le haut débit...

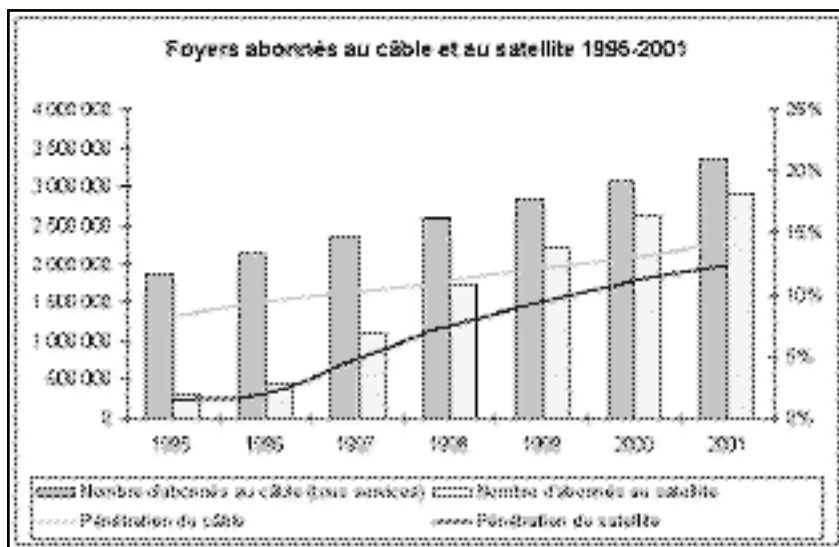
## Une suite au rapport

Afin de donner un avenir au câble et à ses services (haut débit, télévision...), l'Avicam a appelé à l'organisation d'une table ronde avec les autres acteurs concernés : le gouvernement et les autorités de régulation (ART et CSA), les opérateurs et leurs associations (AFORM, ANROC), les représentants des chaînes (ACCESS, TLSP).

Rapport intégral sur <http://www.art-telecom.fr>

### ► L'Avicam réaffirme les positions des collectivités :

- pour que les réseaux câblés trouvent une cohérence avec la constitution de plaques régionales.
- pour le rapprochement des opérateurs en faisant évoluer le plafond de 8 millions d'habitants (potentiels) qui les en empêche.
- pour une refonte de la Télévision Numérique Terrestre, support inadapté au haut débit, mais qui va capter une partie de l'économie du secteur sans apporter de valeur ajoutée.
- pour articuler les réseaux câblés avec les infrastructures métropolitaines haut débit des collectivités.
- pour le développement d'un partenariat actif entre les collectivités locales, soucieuses de l'offre de service aux habitants, et les opérateurs.



# (suite)

## ► Dégroupons-nous

Il est dur de faire table rase du passé. Les chiffres de l'ART sont éloquentes : après 2 ans, seulement 10440 lignes dégroupées (sur 30 000 000) dans 8 agglomérations. Quand on dit que le câble est important c'est parce qu'il est aujourd'hui le premier réseau alternatif...

## ► Le Fonds est celui qui manque le moins

France Télécom a vendu Casema (câble, Hollande) aux fonds américains Carlyle Group et Providence Equity, associé au britannique GMT Communications Partners. Les réseaux de Deutsch Télécom ont été cédés à une banque et à un fonds d'investissements (Goldman Sachs et Apax). Les fonds d'investissements croient donc que le câble vaudra plus cher demain qu'aujourd'hui. Mais sauront-ils labourer le terrain ?

## ► Service public

La ville de Toul et TdF Câble n'avaient pas considéré que le réseau câblé relevait d'une délégation de service public. Cependant, leur contrat a été condamnée par la Cour Administrative d'appel de Nancy pour ne pas avoir respecté les procédures de DSP. L'arrêt semble aller plus loin que l'avis du Conseil d'Etat en considérant qu'il aurait dû en être ainsi alors même que le réseau ne couvrait pas toute la population, mais seulement celle des "zones câblées ou à câbler". A noter aussi que le site du Ministère des

Finances à destination des collectivités cite le câble au chapitre "Délégation de service public".  
<http://www.colloc.minefi.gouv.fr/>

## ► NOOS lâchée par Suez

Noos était devenu le leader du marché du câble, en nombre d'abonnés et en taux de croissance, tant pour la télévision que pour l'internet. Il y a un an, la stratégie de Suez était claire : ne pas vendre tout de suite le câble, mais le développer pour le céder une fois exprimé son potentiel, surtout en Ile-de-France. Mais la stratégie mondiale du groupe a changé, comme l'a annoncé son Président en janvier. Conséquence pour Noos : l'heure n'est plus à l'expansion, mais aux économies, avec arrêt de la construction, réduction de la masse salariale, révision des contrats de sous-traitance... Les rapports avec les collectivités risquent d'être tendus : s'agit-il d'un mauvais moment à passer ensemble ou de la remise en cause plus profonde des partenariats, en prélude à une cession ?

En tout cas, Suez semble aujourd'hui plus dépendant de ses banquiers que de ses clients... Une leçon que devront méditer les collectivités locales, et pas seulement dans le domaine du câble.

## ► Numéricâble suspendu à Canal+ ?

Le groupe Canal+ reste l'acteur dominant de la télévision payante, avec 7 millions d'abonnés

individuels fin 2002. Sur un an, Canal Satellite progresse à un peu plus de 2 millions. Canal+ (4,48 millions d'abonnés) régresse de 70 000. NC Numéricâble augmente de 6%, avec ses 420 000 abonnements individuels (et plus de 350 000 abonnements collectifs). Le câble pèse peu, mais il est présent dans les agglomérations, là où le satellite est faible. Il y a donc complémentarité avec la chaîne premium, mais à quel prix pour un groupe endetté ?

## ► Le MEDEF s'intéresse au câble

Le MEDEF a répondu à la consultation sur la retranscription des directives européennes, plus précisément à huit questions sur la centaine de la DIGITIP, complétées ultérieurement par la DDM (il s'agit, rappelons-le, de simplifier les régimes juridiques). Deux sur huit portent sur le câble. Dans le collimateur du MEDEF : les régimes concessifs et les obligations spécifiques des réseaux câblés.

Pour consulter leur réponse et celle des quarante et un autres contributeurs :  
[http://www.telecom.gouv.fr/telecom/cons\\_reponses.htm](http://www.telecom.gouv.fr/telecom/cons_reponses.htm)

## ► Convergence vers zéro

Le champion mondial de la convergence AOL Time Warner a annoncé ses pertes pour 2002, soit près de 100 000 000 000 de dollars. Le nombre d'abonnés à AOL diminue de 200 000 par mois. Le numérique, c'est parfois des 1 et souvent des 0...

## Télévision numérique terrestre

### ► Boyon Boyon

Le deuxième rapport du Conseiller d'Etat devait paraître en décembre, puis janvier, puis pour le 7 février... Le calendrier est glissant, comme celui de la TNT.

### ► Dur numérique

Le Ministère de l'Economie et des Finances publie une étude sur la télévision numérique dans le monde, en soulignant qu'elle "tarde à trouver son modèle économique de développement". En cause, "les investissements initiaux restent colossaux" et "aucune offre solide en matière de services interactifs n'est encore apparue pour permettre une réelle différenciation avec la diffusion analogique". Pour la TNT, de nombreux pays n'ont pas encore choisi entre les trois standards (DVB européen, ASTC des Etats Unis et ISDB du Japon).

<http://www.commerce-exterieur.gouv.fr/publications1/pdf/ntic10.pdf>